Nations Unies E/CN.6/2021/10

Conseil économique et social

Distr. générale
25 mars 2021
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme
Soixante-cinquième session
15-26 mars 2021
Point 3 de l'ordre du jour
Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle ».

Dialogue interactif sur le thème prioritaire « Reconstruire en mieux – participation et leadership des femmes en ce qui concerne la riposte à la maladie à coronavirus (COVID-19) et le relèvement »

Résumé de la présidence

1. Le 18 mars 2021, la Commission de la condition de la femme a tenu un dialogue interactif sur le thème « Reconstruire en mieux – participation et leadership des femmes en ce qui concerne la riposte à la maladie à coronavirus (COVID-19) et le relèvement ». Les participantes et participants ont abordé la question du leadership des femmes dans la riposte à la COVID-19 et ont évoqué les bonnes pratiques, les difficultés rencontrées et les lacunes à combler pour assurer la participation des femmes et leur leadership en vue d'un relèvement durable et résilient, réalisé en tenant compte des questions de genre, au cours de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable, ainsi que leur rôle dans l'application accélérée du Programme d'action de Beijing et la réduction des écarts de développement.

2. La Vice-Présidente de la Commission de la condition de la femme, Ahlem Sara Charikhi (Algérie), a fait une déclaration liminaire. Le dialogue interactif avec cinq personnes invitées à s'exprimer a été modéré par Maria van Kerkhove, la responsable technique de la riposte au coronavirus et chef de l'unité des maladies émergentes et des zoonoses à l'Organisation mondiale de la Santé. À l'issue du dialogue, les représentantes et représentants de 18 États Membres et cinq personnes représentant des organisations non gouvernementales ont eu un échange sur les bonnes pratiques et les moyens d'accroître réellement la participation des femmes au leadership et à la prise de décision. La Vice-Présidente a fait une déclaration finale.

21-04011 (F) 290321 290321

Merci de recycler

Bonnes pratiques et enseignements tirés de la participation des femmes à la riposte à la pandémie et de leur leadership

3. Participantes et participants ont reconnu que les femmes et les groupes de femmes avaient été en première ligne de la riposte à la COVID-19 et qu'elles avaient fait la preuve de leur leadership à l'échelon local et au niveau mondial, alors qu'elles subissaient les pires effets de la crise.

4. Il a été noté que les femmes avaient pris la tête de la riposte face à l'urgence en organisant des groupes d'entraide informels au niveau communautaire, en dispensant une assistance médicale, puisqu'elles représentent la majorité des effectifs des services de santé et des services sociaux dans le monde, ou en travaillant au développement de vaccins en tant que scientifiques, bien qu'elles restent sous-représentées dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques. Dans certains pays, leur connaissance du terrain a facilité l'élaboration d'orientations concernant la prise en compte systématique des questions de genre dans les politiques de lutte contre la COVID-19. Dans d'autres, les organisations de femmes ont plaidé en faveur de leurs communautés afin que leurs préoccupations soient mieux prises en compte dans le cadre de la riposte. Dans certains cas, il s'agissait de négocier avec les sociétés pharmaceutiques pour que l'accès aux vaccins soit plus efficace.

5. Des leadeuses – chefs d'État, ministres ou maires – à l'origine dans divers pays de réponses novatrices et efficaces face à la crise et de mesures adaptées pour répondre aux besoins de groupes de femmes confrontés à des inégalités, ont été citées en exemple. Il a été souligné qu'il ne fallait pas attribuer leurs actions visant à ce que les questions de genre soient prises en compte au fait que les femmes seraient soi-disant plus attentionnées par nature, mais bien plutôt à la compétence exceptionnelle de ces leadeuses qui avaient dû surmonter de nombreux obstacles pour en arriver là où elles étaient.

6. Il a aussi été souligné que bien que de nombreuses femmes aient joué un rôle de premier plan à tous les niveaux pendant la pandémie, elles étaient nombreuses à avoir subi de plein fouet les effets graves de la pandémie : augmentation des taux de violence à l'égard des femmes et des filles, pauvreté et perte de revenus, obligation de s'occuper d'une part disproportionnée des soins non rémunérés, accès inégal aux technologies numériques, conditions de travail dangereuses, surmenage et traumatismes.

Garantir la diversité, la participation et la consultation dans le cadre de la planification et de la mise en œuvre de la riposte à la pandémie

7. Participantes et participants ont souligné que, malgré le rôle essentiel qu'elles jouaient dans le cadre de la riposte à la pandémie, les femmes continuaient d'être sous-représentées dans les rôles décisionnels. Selon la base de données COVID-19 Global Gender Response Tracker du Programme des Nations Unies pour le développement et d'ONU-Femmes, la parité femmes-hommes ne concerne qu'une fraction des équipes spéciales constituées à l'échelle nationale pour lutter contre la COVID-19. Il a été souligné que les exemples remarquables de leadeuses dans certains contextes nationaux ne voulaient pas nécessairement dire que les femmes en général étaient davantage en mesure d'exercer une influence sur les mesures prises à l'échelle nationale. Dans certains cas, le manque de représentation des femmes explique sans doute la piètre prise en compte des questions de genre dans la riposte à la COVID-19.

8. Le rôle clé des organisations de femmes dans la fourniture de services essentiels a été reconnu, y compris en ce qui concerne le soutien apporté aux femmes et aux

filles rescapées de la violence. Dans le même temps, les organisations de femmes s'appuient souvent sur le travail volontaire non rémunéré de femmes qui doivent déjà assumer une part plus importante des soins non rémunérés chez elles. Cela reflète la sous-évaluation de l'économie du Care en général, car même dans le secteur des soins rémunérés, la main-d'œuvre est féminisée et sous-payée. Les femmes représentent 90 % du personnel infirmier dans le monde, mais elles n'occupent qu'un quart des postes de direction dans le secteur de la santé.

9. Il a été reconnu qu'il y avait lieu d'améliorer la planification et la mise en œuvre des réponses politiques en garantissant une plus grande diversité dans la prise de décision, y compris au sein des équipes spéciales contre la COVID-19, ainsi que de consulter davantage les diverses parties prenantes, notamment les organisations de femmes et les associations de personnels de santé. Plusieurs personnes ont fait part de leurs expériences de gouvernance participative et d'intégration des questions de genre dans le cadre des mesures de riposte à la pandémie et de relèvement dans leur pays.

Appuyer les efforts visant à renforcer la participation des femmes à la prise de décision et leur leadership pendant et après la pandémie

10. Participantes et participants ont reconnu que la crise qui sévissait toujours pouvait être l'occasion de relancer le contrat social, de s'attaquer aux inégalités structurelles et de donner davantage de moyens aux femmes les plus marginalisées. Les mesures d'urgence devaient être informées par des consultations poussées avec les groupes victimes de discrimination, notamment les femmes âgées, les veuves de tous âges, les personnes en situation de handicap, les personnes vivant avec le VIH et les femmes du monde rural. Il a été souligné qu'il était nécessaire de collecter davantage de données ventilées selon divers marqueurs démographiques (âge, sexe, existence d'un handicap ou situation matrimoniale, entre autres), afin de mieux comprendre les effets de la pandémie du point de vue intersectionnel.

11. Il a été souligné qu'il fallait mettre l'accent sur les approches communautaires novatrices et reconnaître davantage l'importance du leadership des femmes au niveau local. Les connaissances des femmes sur les difficultés qu'il y a à mettre en œuvre des politiques sur le terrain devraient être mises à profit pour informer des solutions politiques qui tiennent compte des questions de genre à l'avenir et les groupes de femmes devraient être formellement inclus dans le processus d'élaboration des politiques.

12. Il est apparu que la multiplication des possibilités de financement pour les groupes de femmes et la philanthropie féministe étaient parmi les meilleurs moyens de favoriser l'accès des femmes au leadership. Il fallait aussi investir dans les infrastructures de soins, telles que les services de garde d'enfants et de soins de longue durée, afin de faciliter le retour des femmes au travail et de pouvoir ébranler les relations de pouvoir qui font que la valeur des soins prodigués par les femmes est sous-estimée. Il fallait aussi prévoir des mesures fiscales tenant compte des questions de genre, en prévoyant des droits de tirage spéciaux et un allègement de la dette afin d'atténuer la pression exercée sur les femmes et les filles dans les pays très endettés. Un tel investissement dans le leadership des femmes contribuerait à terme à créer des communautés plus résilientes.

13. Participantes et participants ont appelé à l'adoption d'une série de mesures qui créeraient des conditions propices à la participation des femmes à la prise de décision et à leur représentation aux postes de responsabilité à moyen et long terme. Il s'agirait notamment des mesures suivantes : la garantie de conditions de travail sûres pour les personnels des services sociaux et des services de santé, y compris l'accès à des équipements de protection individuelle et la protection contre la violence ; la lutte

contre les normes sociales négatives et les stéréotypes de genre dans les médias, ainsi que l'adoption de mesures pour remédier à l'insuffisance de la couverture médiatique réservée aux femmes d'action ; l'amélioration de l'accès des femmes et des filles à l'éducation et à la formation, notamment par des mesures permettant aux jeunes femmes enceintes de rester à l'école ou d'y retourner ; l'adoption de mesures de relance budgétaire qui favorisent l'entrée ou le retour des femmes sur le marché du travail ; la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles et l'élimination des mariages d'enfants ; et la promotion de l'accès des femmes aux technologies de l'information et de la communication et à des modalités de travail aménagées. Il a aussi été souligné qu'il fallait garantir l'égalité de l'accès aux vaccins pour toutes et tous, notamment par la levée des barrières protégeant les brevets des vaccins contre la COVID-19.